

## Licence EASA AML Cat. B1.3 | Technicien aéronautique

### Technicien aéronautique

Les licences EASA AML Cat. B sont réglementées au niveau européen et sont donc acceptées dans tous les pays. Elles couvrent automatiquement le champ d'application et les autorisations des licences AML Cat. A correspondantes. La licence B est obtenue pour un type d'avion spécifique, qui est inscrit sur la licence.

### AML Cat. B Catégories de licences

Les techniciens aéronautiques obtiennent une licence différente en fonction de leur domaine d'activité:

#### Cat. B1.1

Avions à turbines

#### Cat. B1.2

Avions à moteur à piston

#### Cat. B1.3

Hélicoptère avec moteur  
à turbine

#### Cat. B1.4

Hélicoptère avec moteur  
à piston

### Activités

Les titulaires d'une licence AML Cat. B peuvent **effectuer et certifier** des travaux de maintenance sur le tarmac ou dans le hangar, **y compris des réparations complexes et des dépannages approfondis. Ils sont autorisés à délivrer un certificat de remise en service pour l'ensemble de l'aéronef dans le cadre de leur catégorie de licence.**

Les travaux suivants sont des travaux d'entretien typiques pour la Cat. B:

#### Remise en service au moyen du CRS

Autorisé à certifier un aéronef

#### Inspections

Contrôles visuels de la structure, des composants, etc.

#### Tester

Utilisation d'appareils de test / d'outils de diagnostic externes et intégrés

#### Dépannage

Dépannage approfondi et, le cas échéant, réparation

#### Réparations

Réalisation de réparations complexes

#### Modifications

Collaboration à la réalisation de modifications sur l'aéronef

#### Remplacement de composants

Remplacement de composants défectueux



## Formation

Il est possible à tout moment de suivre une formation pour changer d'orientation après avoir terminé un apprentissage technique, tout comme il est possible de convertir une licence existante.

Les personnes qui souhaitent changer d'orientation ont les trois possibilités de formation suivantes:

### Expérience

Preuve de cinq (5) ans d'expérience dans l'entretien d'aéronefs et examens des modules de l'EASA.

### Personnel qualifié

Justifier de trois (3) ans d'expérience dans l'entretien d'aéronefs et d'une formation professionnelle reconnue ([lien](#)), ainsi que des examens des modules de l'EASA.

### Formation officielle

Avoir suivi 2'400 heures de formation (théorie et pratique) et justifier deux (2) ans d'expérience dans l'entretien d'aéronefs.

## Connaissances théoriques

En dehors du programme de 2'400 heures, il est possible d'acquérir les connaissances techniques nécessaires comme suit:

### Étude personnelle

Se procurer le matériel pédagogique, l'apprendre et passer les examens.

### Formation en classe

Forme d'enseignement classique en salle de classe. Vous trouverez l'offre de l'ASEA sous le [lien](#) suivant.

### Formation hybride

Forme d'enseignement mixte combinant la formation en ligne (WBT) et l'enseignement frontal. Vous trouverez l'offre de l'ASEA sous le [lien](#) suivant.

### Important:

Les certificats obtenus expirent au bout de 10 ans si aucune demande de licence n'est déposée durant cette période.

Les connaissances théoriques sont dispensées au moyen des **modules EASA** (voir page suivante).

- Tous les modules pour chaque catégorie de licence sont indiqués, ainsi que le nombre de questions d'examen par module.
- Les essais mentionnés dans le module 7 «Maintenance Practices» sont des rédactions à rédiger sur un sujet précis en plus des questions à choix multiple.
- Tous les autres examens de modules sont sous forme de questions à choix multiple.



## Connaissances théoriques (suite)

| Module                                                 | Avion                        |                             | Hélicoptère                  |                             | No. de questions d'examen |
|--------------------------------------------------------|------------------------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------|---------------------------|
|                                                        | Cat B1.1<br>Moteur à turbine | Cat B1.2<br>Moteur à piston | Cat B1.3<br>Moteur à turbine | Cat B1.4<br>Moteur à piston |                           |
| 1   Mathematics                                        | ✓                            | ✓                           | ✓                            | ✓                           | 32                        |
| 2   Physics                                            | ✓                            | ✓                           | ✓                            | ✓                           | 52                        |
| 3   Electrical Fundamentals                            | ✓                            | ✓                           | ✓                            | ✓                           | 52                        |
| 4   Electronic Fundamentals                            | ✓                            | ✓                           | ✓                            | ✓                           | 20                        |
| 5   Digital Techniques / Electronic Instrument Systems | ✓                            | ✓                           | ✓                            | ✓                           | 40                        |
| 6   Material & Hardware                                | ✓                            | ✓                           | ✓                            | ✓                           | 80                        |
| 7   Maintenance Practices                              | ✓                            | ✓                           | ✓                            | ✓                           | 80   2 Essays             |
| 8   Basic Aerodynamics                                 | ✓                            | ✓                           | ✓                            | ✓                           | 24                        |
| 9   Human Factors                                      | ✓                            | ✓                           | ✓                            | ✓                           | 28                        |
| 10   Aviation Legislation                              | ✓                            | ✓                           | ✓                            | ✓                           | 44                        |
| 11   Aeroplane Aerodynamics, Structures and Systems    | ✓                            | ✓                           | --                           | --                          | --                        |
| 12   Helicopter Aerodynamics, Structures and Systems   | --                           | --                          | ✓                            | ✓                           | 128                       |
| 13   Aircraft Aerodynamics, Structures and Systems     | --                           | --                          | --                           | --                          | --                        |
| 14   Propulsion                                        | --                           | --                          | --                           | --                          | --                        |
| 15   Gas Turbine Engine                                | ✓                            | --                          | ✓                            | --                          | --                        |
| 16   Piston Engine                                     | --                           | ✓                           | --                           | ✓                           | 76                        |
| 17   Propeller                                         | ✓                            | ✓                           | --                           | --                          | --                        |



## Connaissances pratiques

Les techniciens aéronautiques travaillent dans des entreprises de maintenance certifiées afin d'acquérir l'expérience pratique nécessaire.

## Connaissances linguistiques

En règle générale, il est exigé que la langue de la documentation officielle de l'aéronef soit maîtrisée à l'oral et à l'écrit. Il s'agit le plus souvent de **l'anglais**, à un niveau comparable à celui du «Cambridge First Certificate» (B2).

## Financement

Les techniciens aéronautiques, comme par exemple les Cat. B, ont la possibilité d'obtenir des subventions. La demande doit être déposée auprès de l'Office fédéral de l'aviation civile **avant le début de la formation**. [Lien](#)

## Obtention de la licence

La licence peut être demandée auprès de l'office fédéral de l'aviation compétent après la formation théorique et la preuve de l'expérience pratique acquise. En Suisse, il s'agit de l'**OFAC**. [Lien](#)

- L'âge minimum pour une licence Cat. B est de 18 ans. La demande de licence se fait au moyen de la **Form 19** de l'OFAC.
- L'âge minimum pour obtenir une habilitation de certification pour les travaux de maintenance effectués par l'utilisateur lui-même est de 21 ans et relève de la responsabilité de l'organisme de maintenance.
- Une extension de la licence est possible, mais nécessite des formations complémentaires.

### Important:

Une licence Cat. B a une validité de 5 ans et doit être renouvelée auprès de l'office fédéral de l'aviation compétent.

## Formation continue

Les techniciens aéronautiques sont des professionnels qui peuvent suivre les formations continues suivantes:

- Brevet fédéral (technicien sur aéronefs mécanique / avionique) [Lien](#)
- Technicien(ne) diplômé(e) ES en génie Mécanique, spécialisation en technique aéronautique [Lien](#)
- Filières de Bachelor et de Master de la ZHAW en aviation et en ingénierie [Lien](#)

